



## Accessibilité des services au public en Savoie

La Savoie fait partie des départements métropolitains où les inégalités d'accessibilité des équipements sont marquées. Ainsi, les habitants du sillon alpin disposent près de chez eux d'un panel étoffé de commerces et de services utiles à la vie courante comme une offre plus spécifique à certaines populations. Les grandes vallées alpines sont également bien desservies. A contrario, dans la vaste partie montagneuse très peu dense, les équipements se concentrent sur quelques pôles et stations touristiques, ce qui entraîne des temps d'accès assez longs pour les populations éloignées. Ces inégalités entre territoires sont encore plus accentuées pour les jeunes de 19 à 29 ans et les familles avec enfants.

Geneviève Burel, Claude Waszak, Insee

Si 10 % des communes savoyardes sont proches des équipements de la vie courante, avec un temps d'accès à ces services de moins de 4,2 minutes, 10 % en sont éloignées de plus de 14,5 minutes (figure 1). Ainsi, la Savoie est le seizième département métropolitain où les disparités d'accessibilité aux équipements sont les plus marquées.

### Le sillon alpin et les grandes vallées bien desservies

En 2012, 215 000 habitants, soit un Savoyard sur deux, accèdent en moins de 4,2 minutes aux équipements de la vie courante. Ils résident pour l'essentiel sur l'axe Chambéry-Aix-les-Bains. Dans cet espace urbanisé, la forte densité de population favorise l'implantation des services et leur proximité. Les grandes vallées alpines sont également bien desservies. Albertville, Saint-Pierre-d'Albigny dans la Combe de Savoie, Bourg-Saint-Maurice, Moûtiers et Aime dans la vallée de la Tarentaise, Saint-Jean-de-Maurienne dans la vallée de la Maurienne et Ugine possèdent toutes un panel étoffé de commerces et de services. Ces pôles sont relayés par d'autres communes qui possèdent une partie des équipements utiles à la vie courante et parfois certains services plus spécifiques. Des axes routiers structurants reliant ces communes contribuent également à une bonne accessibilité des services pour l'ensemble de la population de ces vallées. A contrario, pour les populations résidant sur les hauteurs, l'accès aux équipements de la vie courante est plus difficile.

### Un éloignement contraint pour les communes situées en altitude

Dans la partie de haute montagne, peu densément peuplée, les contraintes du relief constituent un réel obstacle aux déplacements. Cependant, l'éloignement est globalement moins

prononcé que dans d'autres espaces montagneux, comme dans la Drôme ou le Cantal. Ceci s'explique par la présence de stations de sports d'hiver desservies par des accès routiers et autoroutiers et disposant d'au moins un tiers des commerces et des services courants.

Néanmoins, les temps d'accès aux équipements sont assez élevés dans certaines zones. À l'est du département, seules quelques communes, souvent des stations de ski, possèdent une partie des équipements. Aussi, la distance à parcourir pour accéder à un service absent de la localité est très longue. De ce fait, de part et d'autre de la vallée de la Maurienne et au bout de la Haute-Maurienne au pied du col de l'Iseran, ainsi qu'autour de Moûtiers, une quinzaine de communes, représentant 6 500 personnes, sont à plus de 15 minutes en moyenne des équipements courants. C'est deux fois plus que le seuil qualifiant l'éloignement au niveau national.

Plus à l'ouest, d'autres zones sont également touchées par l'éloignement. Elles sont caractérisées à la fois par le faible équipement de leurs communes et par les contraintes du relief qui augmentent les temps d'accès aux localités équipées les plus proches. Ainsi, au cœur du massif des Bauges, seules Saint-Jean d'Arvey et Aillon-le-Jeune possèdent quelques équipements de la vie courante. Pour avoir accès à d'autres services utiles au quotidien, les habitants de ce territoire doivent rejoindre les pôles de Chambéry ou, à l'est, de Saint-Pierre-d'Albigny.

De même, entre La Rochette et Aiguebelle, quelques communes se trouvent éloignées des commerces et services indispensables au quotidien. Aucune d'entre elles ne possède d'équipements de la vie courante. Pour avoir accès à ces

commerces et services, les habitants doivent ainsi rejoindre les pôles équipés situés dans la vallée, ce qui induit de longs temps d'accès.

### Un accès difficile pour les jeunes et les familles résidant en Maurienne, à l'est de la Vanoise et dans les Bauges

Dans toute la partie montagnaise, notamment le long de la frontière italienne (de Montvalezan à Lanslebourg), au sud de la Maurienne et dans les Bauges, l'éloignement est particulièrement prononcé pour les jeunes de 19 à 29 ans et les familles avec enfants. En effet, seuls les pôles d'Albertville, de Saint-Jean-de-Maurienne et de Montmélian possèdent l'ensemble des équipements du panier « jeunes adultes » et « familles ». D'autres communes sont partiellement équipées comme Bourg-Saint-Maurice, Modane ou les stations de sports d'hiver de Tignes, Val d'Isère, Lanslevillard. Celles-ci offrent des services davantage destinés aux touristes qu'aux jeunes adultes et aux familles habitant le territoire. Dans les communes les plus éloignées de ces stations, le temps d'accès aux équipements du panier « jeunes

adultes » peut excéder 28 minutes, soit 12 minutes de plus que le seuil national qui définit l'éloignement pour ce panier. Pour les familles avec enfants, l'éloignement aux services qui leur sont spécifiques est supérieur à 26 minutes, soit dix minutes de plus que le seuil national. ■

#### Une aide au diagnostic des schémas d'accessibilité des services au public

Cette étude a pour but d'identifier au sein du département les principales disparités d'accessibilité des services au public. Elle s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public que l'État et le département doivent réaliser conformément aux dispositions de la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (dite NOTRe). Ce schéma définit, pour une durée de six ans, un programme d'actions destiné à renforcer l'offre de services dans les zones présentant un déficit d'accessibilité des services.

## 1 Niveau d'équipement et éloignement des communes au panier « vie courante »

### Panier de la vie courante

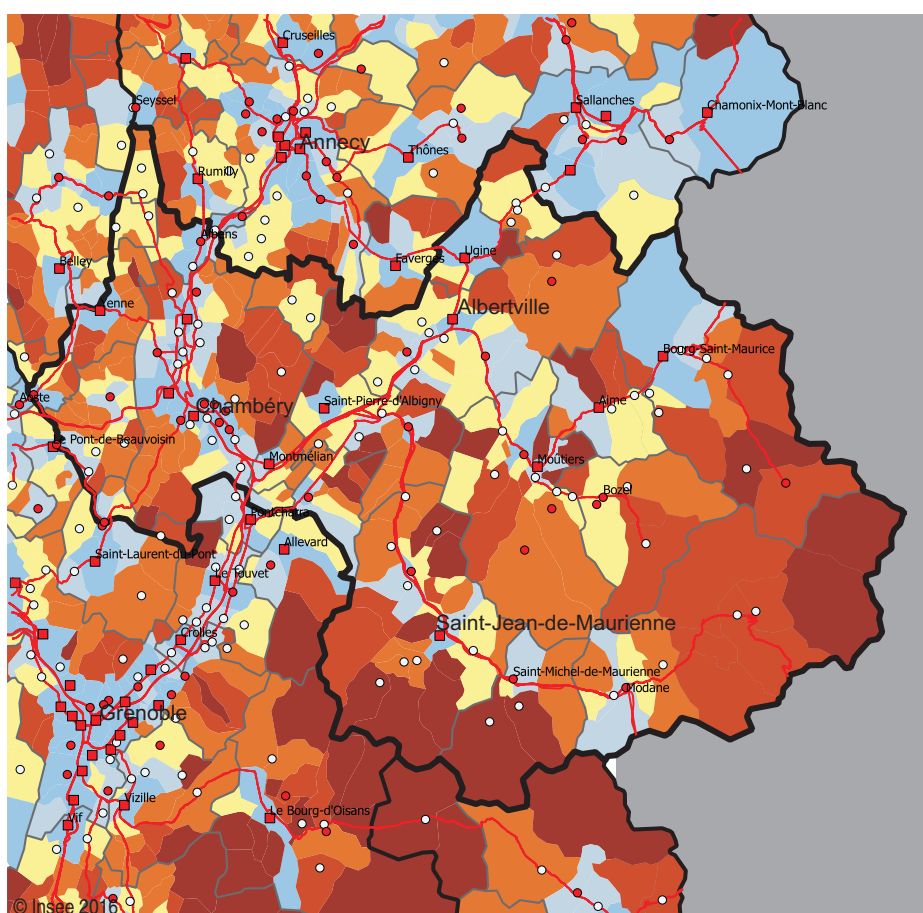
Nombre d'équipements du panier présents sur la commune

- de 20 à 22
- de 15 à 19
- de 7 à 14

Éloignement des communes au panier d'équipements (en minutes)

- 14,5
- 10,7
- 7,7
- 5,5
- 4,2

- Réseau routier principal
- ▭ Département
- ▭ Bassins de vie



Sources : Insee, Base permanente des équipements 2013 et 2014, Distancier metric.

#### Insee Auvergne-Rhône-Alpes

165 rue Garibaldi  
BP 3184  
69401 Lyon Cedex 03

Directeur de la publication :  
Pascal Oger

Rédaction en chef :  
Sandra Bouvet, Anthony Faugère

ISSN 2493-1462

© Insee 2016  
Maquette : Insee  
Mise en page : Insee

## Pour en savoir plus

- Retrouvez la méthodologie, des données complémentaires et les publications sur l'accessibilité des services au public dans les autres départements d'Auvergne-Rhône-Alpes sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr) ;
- Guevara S., Vallès V., « Les montagnes d'Auvergne-Rhône-Alpes éloignées des services courants », Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes n°2, janvier 2016 ;
- Barbier M., Levy D., Toutin G., « L'accès aux services, une question de densité des territoires », Insee Première n°1579, janvier 2016.

